

Menin, date de la poste

Lettre de réclamation contre le plan d'expansion des activités de l'entreprise Galloo-Metal.

Madame, Monsieur,

Suite à l'étude publique concernant la demande d'expansion de la firme Galloo-Metal à Menin j'aimerais exprimer ci-dessous mes objections.

Les activités de la firma Galloo-Metal, partie du Groupe Galloo sont également la cause de pollution par des dioxines et des pcb à Menin et aux alentours. Voilà pourquoi une expansion des activités du Groupe Galloo ne peut être considérée qu'après avoir pris assez de mesures de prévention contre cette pollution, ceci e.a. par insertion du plan d'assainissement proposé par la groupe d'action pour l'environnement de Menin (MAG-Menen).

Les activités accordées par la province causerant en outre une pollution par le mercure, une matière très toxique, ce qui est intolérable en proximité d'un quartier d'habitations.

On se demande si la décision prise par la province peut être acceptée, vu que l'échevin de Menin n'a pas correctement informé la Province en cours de la procédure.

Début 2009 il y avait une réclamation contre la firme Galloo-Metal pour l'usage impropre du terrain à Ropswalle.

La police de l'environnement "n'avait pas le temps" d'intenter un procès, mais on en a parlé au conseil de l'environnement qui a demandé à la municipalité d'agir. Dire qu'il n'y avait pas de réclamations est donc contradictoire à la réalité.

La province a donc pris une décision sans disposition de toute information, ce qui invalide la procédure.

Le stockage en plein air de fluff et de nonferromix augmentera la pollution par les dioxines et les pcb. La pollution actuelle par ces produits toxiques suffit pour rendre la ville de Menin le hotspot de pollution, ce qui a des conséquences considérables pour la santé publique (80% de mesurages dépassant les limites de 6pg TEQ).

L'idée que l'exploitant vérifie à l'aide d'un contrôle visuel si on a besoin d'arroser me semble plutôt une décision qui sort d'une bande dessinée et non une décision sérieuse de prévention. Je ne peux m'imaginer l'exploitant assis sur une chaise toute la journée quittant cette pile de le vent n'emporte pas de poussière.

Pour toutes ces raisons je trouve qu'une expansion des activités de la firme Galloo-Metal n'est pas acceptable.

Salutations sincères

.....  
.....  
.....